

Pourquoi s'assurer dans notre organisme ?

- 1) Nous avons des contrats avec de bonnes garanties et un coût raisonnable.
- 2) Notre organisme est à taille humaine vous ne serez pas un numéro.
- 3) Vous aurez un interlocuteur dédié que vous aurez au téléphone quand vous aurez besoin de nous joindre c'est particulièrement appréciable.
- 4) Vous ne tomberez jamais sur une plate forme téléphonique c'est très désagréable.
- 5) Nous avons des clients sur toute la France et dans le monde, et nous réglons nos dossiers rapidement.

**Vous pouvez donner nos coordonnées à vos connaissances,
vous leur rendrez un service très utile, merci.**

I/ CONTRAT PRIVE

Il peut être souscrit par toute personne qui n'est pas soumis au régime obligatoire du pays où il va résider.

Ce contrat couvre vos soins de santé en fonction de ce que vous souhaitez et de votre besoin à l'étranger (ou le temps d'adhérer à la sécurité sociale française).

Questionnez nous, nous vous conseillerons pour l'option à choisir. Par téléphone, par Email, ou courrier selon votre convenance.

Le coût est déterminé en fonction de votre âge, de la formule possible et du lieu où vous allez résider.

Nous avons une gamme de contrat très variée :

Le contrat temporaire (de 1 mois à 1 an),

-> Pour ceux-ci-dessous, ils sont renouvelables annuellement par tacite reconduction :

Le contrat pour la France et les déplacements à l'étranger,

Le contrat international,

Le contrat avec adhésion sans limite d'age,

Le contrat pour les personnes ayant un traitement,

Le contrat où l'on peut choisir ses garanties.

Hors du pays de résidence, certains contrats n'interviennent que pour les urgences. Une garantie assistance prendra votre rapatriement en charge si votre état de santé le nécessite (voir contrat assistance et rapatriement).

TRES IMPORTANT : Nous répondrons immédiatement à toutes questions que vous vous posez.

Pour avancer rapidement, il faut **remplir le formulaire de contact et nous l'adresser.**

A message, notez vos souhaits, ce qui peut nous aider pour l'étude, et le traitement médical si vous en avez un.

A réception je vous appellerai au téléphone pour bien cerner ce qui aurait pu échapper et vous proposerez ce que vous recherchez. Nous vous ferons parvenir après cet entretien :

- le questionnaire de santé,
- le tableau des garanties,
- le coût et des informations complémentaires,
- le bulletin d'adhésion sans engagement.